

En ce moment ce qui est en discussion c'est la circonscription de Lachine dans la province de Québec. Je signalerai aux députés qu'il s'agit d'un cas particulièrement intéressant puisque c'est la circonscription que j'ai l'honneur de représenter, toutefois, le Règlement ne me permet pas d'intervenir dans la discussion. Dans ces conditions j'accorderai la parole au député de Vaudreuil (M. Herbert).

Je sais également que dans un cas particulier, un des ministres a un avion à prendre et demandera s'il ne lui serait pas possible d'obtenir le consentement unanime de la Chambre pour lui faciliter la chose.

J'accorderai maintenant la parole aux députés qui veulent invoquer le Règlement, pour que nous puissions aller de l'avant.

**M. Nielsen:** Monsieur le Président, vous avez dit que l'intention de la Chambre est que cela se fasse à 15 heures. Je prétends très respectueusement que l'initiative appartient au député et non à la présidence. J'avais l'intention, ce dont j'ai informé le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Evans), de demander la parole à 15 heures moins cinq pour faire à la Chambre une suggestion susceptible de lui convenir sur la façon de s'occuper de ces questions à 15 heures, du consentement unanime.

En ce qui concerne le ministre qui a un avion à prendre, nous ne serions que trop heureux de lui faciliter la chose si vous vouliez bien appeler avant toutes les autres l'opposition qui l'intéresse.

**M. Peterson:** Monsieur le Président, je vous félicite de la clarté de votre exposé. Avant la pause, vous avez dit qu'il y aurait peut-être moyen de remettre une liste des objections par district ou circonscription électorale à tous les députés. Je me demande si le greffier pourrait s'en occuper.

**Le président suppléant (M. Blaker):** Les députés auraient-ils l'obligeance de consulter l'ordre projeté des travaux d'aujourd'hui? Le service du greffier a accepté, comme on le lui avait demandé par l'entremise de la présidence, de remettre les séries d'objections à tous les députés. Elles figurent dans l'ordre que j'ai décrit, c'est-à-dire dans l'ordre où elles ont été remises entre les mains de la présidence. A moins que la Chambre n'en décide autrement, c'est dans cet ordre que je propose de poursuivre les travaux.

Il me reste donc un problème que je pourrais régler si le député de Vaudreuil acceptait la proposition qui a été faite par le député du Yukon, c'est-à-dire que nous pourrions reporter le débat sur la circonscription de Lachine pour l'instant et laisser le ministre de la Consommation et des Corporations (M<sup>me</sup> Erola) parler de l'objection qui l'intéresse.

La Chambre est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**L'hon. Judy Erola (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, je suis fort contente de pouvoir présenter mes objections cet après-midi et j'en suis gré à tous les députés.

Je vais parler aujourd'hui d'une question qui revêt une importance énorme pour les électeurs de ma circonscription. J'ajouterai en passant que je leur avais promis de faire valoir mes objections aujourd'hui même et les électeurs de ma circonscription ont hâte de les entendre.

### *Révision des limites des circonscriptions électorales—Loi*

J'en profite aussi pour dire que j'assume aujourd'hui le rôle le plus important d'un député à la Chambre: défendre les gens qu'il représente.

Il existe fort peu de liens aussi forts au sein de nos institutions nationales que ceux qui lient les électeurs au député qu'ils ont élu. Pour le député, les gens des localités qu'il ou qu'elle représente ne sont pas des statistiques, des numéros d'assurance-sociale ou des numéros de téléphone. Il ne s'agit pas d'une collection de nullités humaines quelconques. Les citoyens de nos circonscriptions sont des hommes, des femmes et des enfants que nous croisons dans nos bureaux, dans la rue, à l'école, dans les magasins, au travail et dans les nombreuses réunions professionnelles et sociales auxquelles nous assistons. Ce sont des personnes réelles, avec des besoins, des problèmes, des opinions et des attitudes réels. Elles ont des points de vue à exprimer, et mon devoir est de les écouter et de transmettre leurs instances à la Chambre. Il nous incombe de prendre toute mesure qui s'impose afin que le gouvernement défende leurs intérêts et satisfasse leurs désirs.

C'est vrai, l'homme ou la femme élu pour représenter une circonscription acquiert nécessairement un esprit de clocher géographique. Le plus souvent, on a l'impression d'être de la maison et de la famille. On ne lance pas au hasard une flèche sur une carte électorale avant d'annoncer sa candidature, pour ensuite prétendre qu'on représente vraiment les habitants de la circonscription. Nous ne sommes pas élus parce que nous espérons être envoyés du ciel pour offrir nos services aux gens que nous voulons représenter. Non, monsieur le Président, nous devons faire partie de ce groupe de personnes, être l'une d'elles et être choisies par leur sagesse collective comme étant la personne avec laquelle elles sont très à l'aise et qu'elles veulent pour les représenter dans les grandes institutions du gouvernement.

C'est pourquoi non seulement un député respecte ses mandats, veut leur rendre service et améliorer leur sort, mais encore il les considère avec une certaine révérence facilement comparable au caractère sacré de la famille. Chacun de mes mandats compte pour moi, peu importe ses convictions politiques ou les divergences de vues qu'il peut avoir avec moi sur diverses questions. Soyez certains qu'ils me le font savoir! Comme dans toute famille il existe des divergences, mais les liens que crée la vie commune, les intérêts partagés et les expériences vécues, sont plus forts que les tensions qui peuvent survenir de temps à autre.

Ainsi, monsieur le Président, à ma place ici à la Chambre des communes, je suis bien loin des réalités quotidiennes des habitants de Nickel Belt, pour prendre la défense de localités de ma circonscription que le processus de répartition électorale pourrait bien rendre orphelines, oui orphelines.

Franchement, monsieur le Président, je n'avais jamais pensé qu'un jour viendrait où je devrais être obligée d'expliquer aux autorités pourquoi il faut inclure dans la grande famille de Nickel Belt, la ville de Nickel Centre, le côté est de la localité de Saint-Charles ainsi que les cantons environnants. Je pourrais comparer ma situation à celle du maire de Toronto qui serait obligé de démontrer que la tour du CN fait partie de Toronto, au maire de Montréal soutenant que le stade olympique est bien à Montréal ou du maire d'Ottawa tenu de prouver que le Parlement est situé dans la capitale nationale. Il n'y a rien d'exagéré là-dedans, monsieur le Président. Nickel Centre